

L'image



DAVID MARCHON

Un parterre de 1250 tulipes s'est éveillé sur l'esplanade du Mont-Blanc, à Neuchâtel. Rouge et jaune à la floraison, les fleurs vireront au rouge et blanc par la suite. Avec cette plantation, la Ville soutient l'action conjointe du Rotary Suisse/Liechtenstein et de la Communauté suisse d'intérêts du syndrome post-polio (CISP), dont l'ambition est d'éradiquer la poliomyélite dans le monde. Baptisée «End Polio Now», cette variété de tulipes a été développée spécialement pour l'occasion. Une quinzaine de communes suisses ont acheté ces bulbes. Le bénéfice de la vente de ces 26 000 fleurs permettra de vacciner près de 114 000 enfants. Grâce à ces campagnes systématiques de vaccination, la polio a reculé de 350 000 cas en 1988 à 74 cas en 2016. Elle reste endémique au Nigeria, au Pakistan et en Afghanistan. **PTU**

DOMBRESSON

La buvette du terrain de football a brûlé



SP - POLICE NEUCHÂTELOISE

Hier, vers 4h30, la buvette du terrain de football de Dombresson a pris feu. L'alerte a été donnée par un témoin à 4h45, indique la police neuchâteloise dans un communiqué. Douze pompiers du CS Val-de-Ruz ont été engagés avec cinq véhicules. La police a mobilisé quatre agents de Police-Secours ainsi que la police judiciaire. Le bâtiment a été fortement endommagé. Les causes de l'incendie ne sont pour l'heure pas déterminées. Les dernières personnes à avoir fréquenté les lieux sont les membres de deux équipes de football junior, qui ont quitté les lieux vers 23h. Aucun feu n'a toutefois été allumé à cette occasion, indique Philippe Kramer, chef de Police-Secours. Les témoins ayant remarqué tout événement particulier sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 90 00. **RÉD**



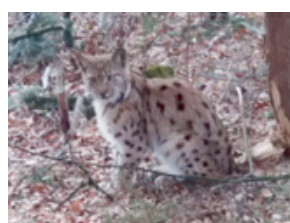
LA
PHRASE

L'assemblée a décidé de faire une «exception vaudruzienne» à la politique généralement prônée par le PLR.

LE PLR VAL-DE-RUZ annonce dans un communiqué qu'il soutient la hausse de cinq points d'impôt proposée par les autorités de la commune.

NEUCHÂTEL
Décidément, le lynx adore les photos!

Après une lectrice qui a photographié un lynx au Chanet mardi soir, un lecteur rapporte une rencontre semblable, survenue mercredi soir à Pierre-à-Bot, à Neuchâtel. **RÉD**



Metalor accusé d'avoir importé de l'or illégal

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH



Les agents de l'administration fiscale péruvienne ont procédé à la fin du mois de mars à une saisie d'or d'origine douteuse. OSCAR CASTILLA

NEUCHÂTEL

Au Pérou, l'administration fiscale nationale vient de confisquer 100 kilos d'or de la société d'exportations Minerales del Sur. Cet or, soupçonné d'être d'origine douteuse, était destiné au raffineur neuchâtelois Metalor. Selon la Société pour les peuples menacés (SPM), une organisation non gouvernementale suisse, «il s'agit de la plus grosse saisie d'or depuis que les autorités péruviennes ont renforcé les mesures de lutte contre l'orpaillage illégal, fin 2013». La SPM ajoute que Minerales del Sur est le principal fournisseur d'or péruvien de Metalor.

«En toute transparence» L'organisation demande donc à Metalor «la suspension immédiate de ses importations d'or provenant de Minerales

del Sur». Elle souhaite aussi que la raffinerie révèle «les noms de ses producteurs d'or» et renforce «le contrôle de diligence afin d'exclure, à l'avenir, toutes relations commerciales avec les entreprises malhonnêtes». La SPM ajoute que selon son enquête au Pérou, «Minerales del Sur exporte chaque année vers la Suisse des quantités d'or supérieures à celles officiellement produites dans la province de Puno». Alors même qu'«officiellement, Minerales del Sur est autorisée à acheter et à revendre de l'or uniquement dans la région de Puno». De l'or illégal proviendrait donc d'une autre province.

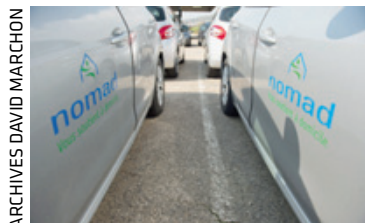
Dans un communiqué publié sur son site internet, Metalor explique «n'être pas concernée par cette procédure d'inspection et n'avoir pas été in-

terrogée par les autorités péruviennes à ce sujet». La société réaffirme cependant «sa volonté de collaborer en toute transparence avec l'administration péruvienne».

Déjà en 2015

Ce n'est pas la première fois que Metalor est accusé de recevoir de l'or d'origine douteuse provenant du Pérou. En octobre 2015, la SPM expliquait déjà que la société Minerales del Sur livrait au raffineur neuchâtelois de l'or probablement illégal. Des accusations fermement rejetées par Metalor qui expliquait qu'elle respectait scrupuleusement le processus de diligence audité et approuvé par plusieurs organisations internationales de renom et que l'or péruvien provenait de sources autorisées et légales.

Nomad supprimera bel et bien 28 postes



Le conseil d'administration de Nomad a confirmé la décision de la direction de l'organisme public de soins à domicile de réduire le nombre de postes dans les services administratifs, annoncée en février. La suppression concernera 28

postes: 20 dans les centres et 8 dans l'administration centrale. «La réorganisation», écrit Nomad dans un communiqué, touchera «70 collaborateurs. Pour la plupart, il s'agira de changer de fonction et certains pourraient retrouver un poste sur le terrain. Mais l'opération générera aussi des licenciements.» Comme il s'agit d'une procédure de licenciement collectif, Nomad en a informé les services cantonaux et les syndicats. «Un plan d'accompagnement et d'orientation, à l'interne ou vers des postes dans d'autres institutions, est mis en place.» **RÉD**

ARCHIVES DAVID MARCHON